

Lancement des Trophées de l'eau



Les esprits créatifs invités à imaginer l'eau du futur, le futur de l'eau

Pour leur 6^{ème} édition, les Trophées de l'eau portent sur le thème « L'eau du futur, le futur de l'eau ». Les candidats ont trois mois devant eux pour envoyer leur projet. Organisé à travers tout le bassin Adour-Garonne* pour sensibiliser aux enjeux liés à l'eau, le concours porte sur la création d'une oeuvre artistique qui sera distinguée au mois de mars, lors d'une cérémonie à l'occasion de la Journée Mondiale de l'eau.

Les candidats ont le choix entre l'écriture d'une nouvelle (maximum 10 pages dactylographiées) ou la réalisation d'un court métrage n'excédant pas 5 minutes. Le public peut concourir dans 3 catégories : Ama-

teurs, professionnels et semi-professionnels, jeunes publics (primaire, collège, lycée) . Les candidats ont jusqu'au lundi 23 février pour déposer leur candidature sur le site : www.tropheesdeleau2015.fr . Les lauréats des deux catégories adultes recevront 2 500 € et les gagnants des catégories jeunesse 1 250 €.

** Les candidats doivent résider dans l'une des communes du bassin Adour-Garonne, notamment en Midi-Pyrénées, Aquitaine, une partie du Limousin et du Poitou-Charentes : renseignements sur les modalités d'inscription sur le site tropheesdeleau.2015.fr*